

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONINVEST

Code ISIN : FR0011507185 part C

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

MONINVEST a pour objectif de gestion sur la durée de placement recommandée qui est de cinq ans, la recherche d'une performance nette de frais de gestion égale à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index de 20 % de MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme. L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Le MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Net Total Return est un indice représentatif des marchés actions des pays de la zone Euro.

La stratégie d'investissement du portefeuille repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le Fonds et s'effectue à partir de données extra-financières (gouvernance, politiques sociales et environnementales des entreprises) provenant de prestataires spécialisés. La gestion s'effectue dans le cadre d'un processus de sélection basée sur des analyses financières historiques et des données prévisionnelles, définie en fonction des opportunités de marché. En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MONINVEST est investi majoritairement, soit en produits de taux (y compris convertibles), soit en produits d'actions, en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. L'exposition au risque action totale restera dans la limite de 40% de l'actif net. L'exposition au risque taux totale restera dans la limite de 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes tailles de capitalisations boursières (avec 10% maximum de petites capitalisations et 10 % maximum d'actions des pays émergents). Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Elle ne résulte pas uniquement des critères des agences de notation. Les produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net du fonds, concerner des produits de notation inférieure à BBB- (notation composite Bloomberg ou équivalent Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent Fitch ou équivalent notation société de la gestion) et / ou non notées qualifiés de spéculatifs. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net et sur des titres convertibles contingents à hauteur de 10% de son actif net. Le FCP pourra détenir des parts ou d'actions d'autres OPCVM jusqu'à 50% de l'actif net et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle dans la limite de 30% de l'actif net, de toutes classifications, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, les FIA sélectionnés respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers en vue de couvrir le portefeuille aux risques taux ou actions sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Le résultat net et les plus-values nettes du fonds sont capitalisés. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services le vendredi avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi, les opérations de rachat étant exécutées de façon hebdomadaire.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds est 4, il reflète principalement l'exposition aux risques taux, et actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

Risque de crédit : Risque que le cours du titre baisse suite à la dégradation de la santé financière de l'émetteur et/ou d'une émission qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur. Ce risque est accentué notamment avec la possibilité d'investir jusqu'à 25% de l'actif net en titres dits spéculatifs de notation inférieur à BBB- ou non notées.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

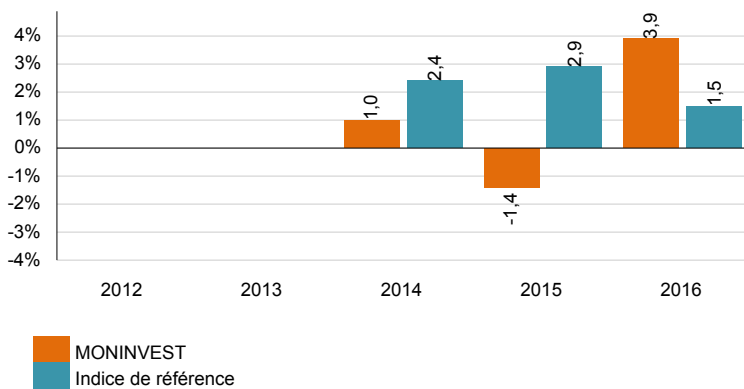
Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	0,87% *TTC de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2016.. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais. A compter du 01/01/2018, l'indice de référence est le composite de 80% ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index et 20% MSCI EMU NTR. Ticker Bloomberg indice de référence : EG01 Index, MSDEEMUN.

Date de création du fonds : 05/07/2013

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le fonds est ouvert à tout souscripteur, il est destiné plus particulièrement aux :

- Monastères ; - Congrégations religieuses ; - Membres présentées par les Monastères les congrégations religieuses ou la Fondation des monastères.

Le montant minimal de souscription initiale est de 1.000 EUR.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaert.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2018.